

Capitalisation d'Expériences «Eau, Terre et Communautés»

Leçons apprises

Inde, 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

inter
cooperation

Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

Importantes leçons tirées

Les objectifs fondamentaux de la Capitalisation d'Expériences « Eau, Terre et Communautés » en Inde (CE-ETC) étaient de recueillir les leçons apprises dans l'ensemble des régions et, sur cette base, élaborer des stratégies visant à institutionnaliser et à accroître les facteurs de succès, à comprendre les contraintes et les défis de la gestion des ressources hydriques, ainsi qu'à générer un savoir à même d'améliorer la création de programmes et dialogues sur les politiques. La mise en commun des connaissances et des leçons apprises au sein du cercle d'étude a constitué la base du processus de la CE. Des méthodes innovatrices telles que la narration (« story telling ») ont été employées pour la mise en commun des expériences et l'identification des domaines d'intervention.

Leçons relevant du domaine d'intervention sous l'intitulé général de «Dimensions institutionnelles de la gestion de la ressource eau»

Les domaines d'intervention identifiés avec la méthode de la narration par les membres du cercle d'étude comme méritant un approfondissement incluent : Règles, règlements et systèmes pour une gestion améliorée des ressources hydriques ; combler les asymétries d'information en vue de renforcer les organisations communautaires; modèles de convergence, association et collaboration entre institutions (pour assurer durabilité et progrès); expériences de développement des ressources hydriques pour la croissance. Les leçons tirées des expériences, interactions et discussions des membres des sous-groupes incluent :

Priorité 1 : Règles, règlements et systèmes pour une gestion améliorée des ressources hydriques

- En général
 - Idéalement, les propriétés communes doivent être gérées par les bénéficiaires eux-mêmes.
 - Une organisation communautaire forte peut se constituer comme base pour la définition des priorités locales.
 - Très souvent, le fait même de prendre part au processus de développement (se réunir et participer activement) conduit à une émancipation.
 - Les communautés ainsi émancipées peuvent négocier avec plusieurs interlocuteurs intéressés en vue de protéger leurs intérêts et planifier leur futur.
 - Il est essentiel de promouvoir un style de direction efficace, transparent et responsable.
 - Le cadre global des droits de l'homme et de l'habilitation des femmes ainsi que des règles et régulations spécifiques contribuent à l'inclusion des catégories vulnérables, en augmentant leur pouvoir de négociation.
 - *Sensibilité de genre* désigne une approche qui inclut aussi bien les femmes que les hommes.
 - Les normes sociales et le respect de celles-ci sont importants dans la gestion de ressources naturelles et propriétés communes, telles que les réserves d'eau souterraine, l'eau de réservoirs et les pâturages communs.
 - Les institutions locales constituent d'excellentes pépinières de futurs leaders.
 - Des investissements dans le développement humain et institutionnel peuvent produire des résultats durables, bien au-delà de la durée du projet.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

inter
cooperation

Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

- Concernant la gestion des réserves d'eau souterraine
 - Il est temps de changer de paradigme, en passant du développement à la gestion des ressources hydriques, en améliorant les mécanismes de gestion pour pouvoir s'attaquer aux questions de quantité et qualité liées à la concurrence pour une ressource épuisable telle que l'eau souterraine.
 - Un paradigme de mise en commun de la ressource hydrique garantit la sécurité alimentaire et de revenu en situation de pénurie d'eau.
 - Des conventions souscrites au niveau de communauté constituent la base de systèmes de mise en commun des ressources hydriques.

- Concernant la gestion des réservoirs
 - Le développement des ressources hydriques doit se faire à partir du réservoir, en intégrant seulement dans une deuxième phase et dans l'ordre, gestion du sol, de l'eau et des forêts.
 - Des systèmes de gestion traditionnelle des réservoirs d'eau sont en place pour garantir la sécurité alimentaire. Des institutions de gestion moderne des réservoirs peuvent se développer sur la base de ces systèmes.

Priorité 2 : Comblent les asymétries d'information en vue de renforcer les organisations communautaires

La priorité essentielle était de démystifier les technologies et fournir des compétences techniques à la communauté. Voici quelques unes des leçons apprises :

- Pourvu que ne manquent ni l'espace ni le soutien, les complexités d'ordre techniques peuvent être démystifiées et gérées par les communautés.
- La notion que les femmes et l'illettrisme constituent la pierre d'achoppement à différentes activités (d'ordre financier et technique) peut être balayée par une formation adéquate. L'illettrisme n'a pas à être une barrière.
- Des techniques simples contribuent à rendre plus facile pour les communautés le monitoring et la gestion de ressources intangibles.
- Un ensemble de mécanismes de mesure fournit aux agriculteurs les moyens pour prendre des décisions quant à leurs récoltes.
- Des activités de renforcement des capacités d'un programme peuvent avoir des retombées et impacts positifs sur d'autres plans et autres programmes (génération d'externalités positives).
- Des interventions à plus petite échelle, conçues par les communautés locales, sont à même de garder les groupes d'intérêts externes (entrepreneurs) à distance, tout en profitant de retentissements plus importants sur le plan local et un meilleur contrôle du partage des responsabilités et des aboutissements du projet.



Schweizerische Eidgenossenschaft
 Confédération suisse
 Confederazione Svizzera
 Confederaziun svizra

**Direction du Développement
 et de la Coopération DDC**

**inter
 cooperation**
 Gestion des Ressources Naturelles
 Economie Rurale
 Gouvernance Locale et Société Civile

Priorité 3: Modèles de convergence, association et collaboration entre institutions (pour assurer durabilité et progrès)

- Au niveau du village
 - Des capacités organisationnelles de la communauté, perfectionnées au sein de Société de Développement des Villages, peuvent être transposées à un niveau plus large de gouvernement local dit *Panchayat*.
 - Des institutions ont été impliquées dans l'intégration d'activités de développement au sein de communautés opérant au niveau des collectivités pour assurer la durabilité d'activités mises en œuvre dans le cadre de différents programmes.
 - Des plates-formes communes sous la forme d'assemblées de village ou Gram Sabha servent à impliquer tous les membres de la communauté dans le processus de prise de décision, tout particulièrement pendant la sélection des bénéficiaires de programmes de développement.
 - Les débats au sein des *Gram Sabhas* autour du plan, de l'état d'avancement et autres questions relatives au projet ont garanti la transparence dans l'information et les prises de décision, notamment financières.
 - La participation peut être comprise de différentes manières. En dépit des limitations culturelles, les femmes peuvent participer et exprimer leurs choix par différents truchements (à travers leur mari ou leurs fils). Les caractéristiques et l'ampleur de la participation féminine peuvent varier fortement en fonction de facteurs socioculturels, mais dans la mesure où la transparence et l'obligation de rendre compte sont assurées dans le processus de prise de décision (par le biais des *Gram Sabhas*), il est possible d'atteindre des résultats positifs.
 - Préparation de la communauté à s'approprier de la responsabilité de gestion et maintenance.
- Les éléments clé qui ont assuré une collaboration productive entre institutions (Gouvernement - ONG) ont été la confiance mutuelle, le respect des engagements, la mise en commun d'informations et le partage de rôles et responsabilités ainsi que la flexibilité dont ont fait preuve les institutions.
- Exigences pour une collaboration productive :
 - La transparence est une condition sine qua non.
 - Rôles et responsabilités doivent être clairement établis.
 - Des communications et engagements écrits et documentés assurent la prise de responsabilité de chacun.
 - Il est indispensable que tous les acteurs impliqués comprennent clairement la stratégie et les objectifs.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile

Priorité 4: Expériences de développement des ressources hydriques pour la croissance

- Même des interventions à petite échelle (valeur ajoutée) peuvent avoir un effet multiplicateur lorsqu'elles sont adaptées aux besoins et les ressources locales disponibles utilisées convenablement (par exemple des activités liées à des moyens d'existence basés sur la gestion des ressources naturelles)
- *Rôle de l'ONG ou de l'agence de mise en œuvre du projet dans la phase post-projet* : le facilitateur doit garder le contact avec les communautés, même une fois le projet achevé, par le biais de visiteurs, stagiaires dans les villages ayant bénéficié des ateliers, pour ainsi stimuler et appuyer les organisations locales mises en place pendant le projet à s'adapter et à croître en fonction de nouvelles opportunités.
- Intégration de stratégies de moyens d'existence basés sur l'élevage ou l'exploitation agricole, par exemple l'intégration de l'horticulture dans les activités de gestion de l'eau.
- Etablir des liens avec différentes institutions et fournisseurs de services pour assurer à la communauté les services requis.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

**inter
cooperation**
Gestion des Ressources Naturelles
Economie Rurale
Gouvernance Locale et Société Civile